

Le Thalweg

Bulletin de liaison du COVABAR

Vol. 4 - Numéro 4

*Le mot « thalweg » signifie le lit du cours d'eau, la ligne de fond d'une vallée.

Hiver 2006-2007

Éditorial : Les organisations de bassin versant du Québec souffrent d'un manque chronique de ressources



Hubert Chamberland
Architecte et urbaniste
Président

Dans ce contexte, le COVABAR ne peut réaliser adéquatement sa mission.

Le financement de base pertinent du gouvernement du Québec n'est pas au rendez-vous. C'est le moins qu'on puisse dire... Quatre années se sont écoulées suite à l'adoption de la Politique nationale de l'Eau (PNE), le 26 novembre 2002, et nous en sommes toujours au même point : une contribution de 65,000 \$ annuellement pour aider à mettre en place une corporation avec statut et pignon sur rue. Ce mandat est bel et bien réalisé et ce, tant pour les 33 bassins versants des rivières reconnues prioritaires par la PNE que pour le Regroupement national des organisations de bassin versant du Québec (ROBVQ).

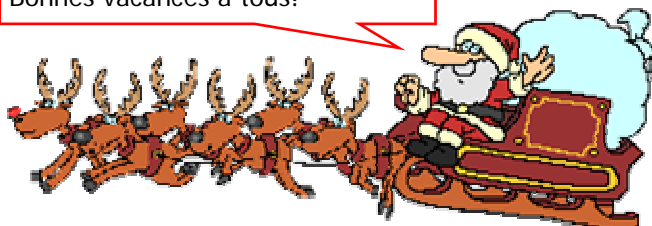
Rien n'a bougé depuis quatre ans. Il avait bien été convenu par toutes les parties, lors de l'adoption de la PNE, à moins que notre mémoire fasse défaut, qu'après trois années de travail permettant aux organisations de bassin versant d'être reconnues et validées par chacun de leur milieu respectif, que l'ensemble des bassins versants se devait de faire le point avec l'équipe du ministre responsable (MDDEP) et

son ministre afin de convenir de la suite normale des choses : l'élaboration et la mise en œuvre des Plans directeurs de l'eau des 33 territoires déterminés par les bassins versants des rivières clairement identifiées dans la PNE soit, les rivières aux Anglais, la Baie Missisquoi, Batiscan, Bayonne, Bécancour, Bonaventure, Bourlamaque, Boyer, Châteauguay, Chaudière, des Escoumins, Etchemin, Fouquette, Gatineau, Jacques-Cartier, Kamouraska, l'Assomption, du Lièvre, du Loup, à Mars, Maskinongé, Matapédia, Montmorency, du Moulin, Nicolet, du Nord, Richelieu, Rimouski, Sainte-Anne, Saint-Charles, Saint-François, Saint-Maurice et Yamaska.

Il est clair que l'outil de sensibilisation, de mobilisation et d'intervention que représente le Plan directeur de l'eau (PDE) d'un bassin versant constitue la cheville ouvrière, voire la charnière sans laquelle ni la protection ni la valorisation de la ressource eau et ses habitats ne peuvent être assurés efficacement dans le cadre

des activités humaines d'un territoire de bassin versant.

Les bureaux du COVABAR seront fermés durant la période des Fêtes à partir du jeudi 21 décembre. Nous serons de retour le 8 janvier! Bonnes vacances à tous!



Nous devons décrier et clamer haut et fort cette situation des plus alarmantes qui frise l'insouciance et le non-respect des animateurs de ces 33 organisations de bassin versant.

Ces animateurs que sont les administrateurs et les équipes des permanences de ces 33 Comités de bassin ont, sans relâche, œuvré à sensibiliser la population des territoires de ces milieux de vie et fait en sorte que la grande majorité des décideurs qui y vivent épousent la « cause de l'eau ».

(Suite page 2)



Dans ce numéro :

Éditorial (suite)	1
Nouvelles du COVABAR	2
Éditorial (suite)	2
Première étape vers la conservation des milieux humides	3
Petites annonces	4
Nouvelles des membres du COVABAR	6
Un avant-goût des Fêtes de Champlain	8
Présentation d'Ultramar au C.C. du COVABAR	8

Le Thalweg est publié 4 fois l'an par le Comité de concertation et de valorisation du bassin de la rivière Richelieu.

806, chemin Richelieu
Belœil, Québec
J3G 4P6
Tél : 450.446.8030
Télec. : 450.464.8854

http://www.covabar.qc.ca
Courriel : info@covabar.qc.ca

DÉPÔT LÉGAL
Bibliothèque nationale
du Québec
ISSN 1708-928X

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président

Hubert Chamberland

Vice-président Ressource eau

Poste à combler

Vice-président Communications et affaires publiques

Daniel Cyr

Vice-président Régie interne et secrétaire corporatif

Roger Thériault

Vice-président Administration et gestion, et trésorier

Réjean Malo

Vice-président Ressources naturelles

Pierre Verret

Vice-président Établissements humains

Mario Bégin

Vice-président Événements spéciaux

Corina Bastiani

Vice-président Recherche et développement

Marc-André Houle

Vice-président Corridor patrimonial et Fêtes de Champlain

François Lafrenière

Vice-président Paysage

Michel Sainte-Marie

Corridor patrimonial

Vallée-du-Richelieu-Rouville
Claude Leblanc

Corridor patrimonial

Champlain-Bas-Richelieu
Marc Mineau

Corridor patrimonial

Haut-Richelieu
Poste à combler

ÉQUIPE INTERNE

Coordonnateur

Marcel Comiré

Chargée de projet et responsable des chantiers

Julie Tremblay

Petites nouvelles du COVABAR



Julie Tremblay,
Chargée de projet

Le COVABAR étant un lieu de stages et de projets divers, nous avons encore beaucoup de gens qui nous ont quittés durant l'automne.

Les chantiers en développement durable étant terminés pour la période hivernale, Karine Boulet, responsable de terrain et Marie-Pierre Maurice, adjointe aux chantiers, nous quittent pour l'hiver. Votre travail a été très apprécié et on se revoit au printemps!

Élise Phoenix nous a également quittés au mois de novembre. Elle a travaillé comme responsable de projet sur le terrain dans le cadre du projet de sensibilisation au refuge faunique Pierre-Étienne-Fortin à l'été 2006 et a fait partie de « l'Équipe verte » du COVABAR pour les chantiers de l'automne. Bonne chance et merci pour ton implication!

Nos deux stagiaires françaises nous ont quittés le 13 décembre dernier pour retour-

ner dans leur patrie. Fanny Bourassin et Émilie Lenormand ont contribué à l'avancement du Plan directeur de l'eau du COVABAR en travaillant sur un partie du portrait du bassin versant, soit respectivement, les acteurs de l'eau et les milieux naturels. De plus, elles ont participé à la caractérisation de la rivière des Hurons et aux travaux du chantier de Saint-Marc-sur-Richelieu. Un gros merci pour votre bon travail et bon retour chez vous!

Enfin, Suzanne Cazalais, responsable au développement des partenariats a également terminé son mandat pour l'année 2006. Durant cette période, elle a organisé le colloque de mars dernier et la dernière édition du tournoi de golf. Nous te remercions pour ta collaboration et ton bon travail!

Nous vous informons également que nos activités seront au ralenti jusqu'au printemps... avec le retour du beau temps et du financement! ♦

Éditorial (suite)

(Suite de la page 1)

Ensemble, ils conviennent que l'eau et l'énergie sont les dossiers mobilisateurs du siècle que nous amorçons. Ils façonneront les décisions locales, nationales et internationales dans les années à venir.

Pour être de la partie, le Québec doit être prêt. Prêt non seulement à intervenir mais surtout à assumer un rôle de leader au sein de la dynamique des échanges de savoir-faire.

Il nous faut dénoncer à l'échelle du Québec qu'un financement de 65,000 \$ par année pour une organisation de bassin versant est une farce monumentale. Ce laisser-aller de la part du gouvernement du Québec nous

invite à baisser les bras. Cependant, les décideurs et acteurs des milieux concernés exigent que nous persistions à assurer la réalisation et la mise en œuvre des PDE des 33 bassins versants, outils jugés indispensables à la protection et la valorisation de la ressource eau, approche incontournable au maintien de la qualité de vie et de la santé des citoyens et citoyennes du Québec.

Il faut savoir que le bénévolat n'a peut-être pas de prix, mais on ne peut baser la vitalité de la PNE uniquement sur une implication citoyenne bénévole. C'est une approche qui frise le mépris.

Nous invitons donc toutes les instances et toutes les per-

sonnes qui nous appuient dans la démarche de mise en œuvre des préceptes de la PNE et du PDE à sensibiliser les membres de l'Assemblée nationale qui ont unanimement adopté la PNE en novembre 2002 de manière à ce que le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs soit invité à respecter non seulement l'esprit mais la mise en œuvre de la Politique de l'eau du Québec.

À bon entendeur Salut!

Le président du COVABAR et président-fondateur du Regroupement des organisations de bassin versant du Québec (ROBVQ) 2002-2003 ♦

Première étape vers la conservation des milieux humides

Daniel Cyr, vice-président aux communications et aux affaires publiques

Le 19 octobre dernier, monsieur Bernard Filion, directeur du Québec pour Canards Illimités Canada (CIC), a annoncé le lancement des tout premiers Plans régionaux de conservation des milieux humides. La Montérégie fait partie des trois premières régions administratives du Québec avec les régions Chaudière-Appalaches et Centre-du-Québec, à bénéficier d'un inventaire complet des zones humides de plus d'un hectare de leurs territoires respectifs.

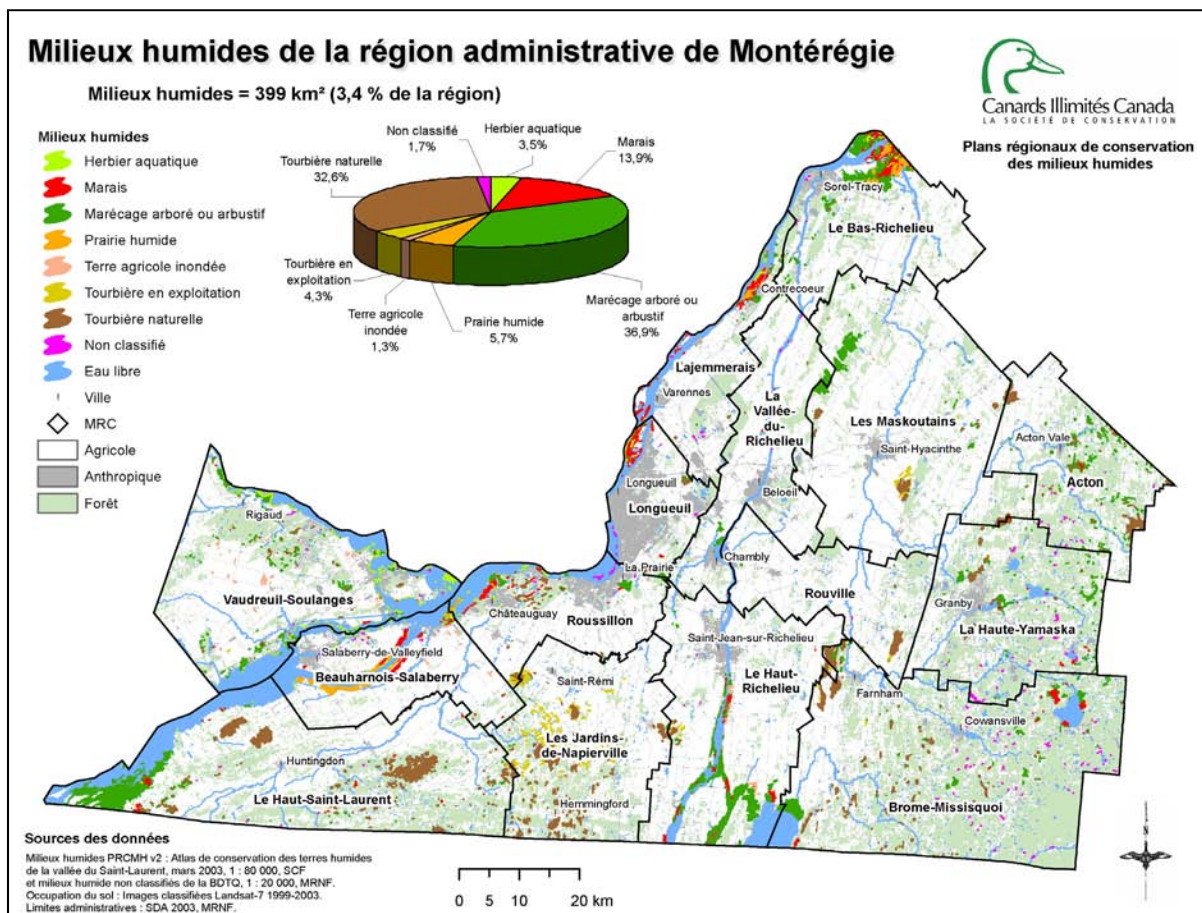
Ces espaces qu'il qualifie rien de moins que les « reins de la terre » ont été fort malmenés jusqu'à présent malgré le fait qu'ils nous rendent d'énormes services. Marais, marécages et tourbières n'ont jamais eu une très bonne réputation mais l'écologie démontre de plus en plus l'importance qu'ils ont pour la santé de nos écosystèmes et la planète toute entière. Ils permettent entre autres une régulation des crues et des sécheresses, ils procurent une filtration importante de l'eau et ils servent de refuge à une quantité impressionnante d'espèces vivantes que l'on ne retrouve que dans ces milieux.

Ces plans régionaux se veulent un premier pas marquant dans une démarche globale de conservation de ces importants milieux naturels. Mieux les connaître constitue la meilleure manière de mieux les protéger. Ces Plans régionaux de conservation des milieux humides sont le début d'une démarche de concertation qui interpellera tous les acteurs impliqués dans l'aménagement du territoire et la gestion de l'eau. Ces rapports qui sont disponibles gratuitement, résultent d'un travail de concertation et de partenariat entre le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec, le ministère des Ressources

ces naturelles et de la Faune du Québec, le ministère des Affaires municipales et des Régions du Québec, ainsi qu'avec Pêches et Océans Canada et Environnement Canada.

Afin de faire connaître l'existence de cet outil de travail et de diffuser une information cruciale pour planifier un aménagement durable du territoire, Canards Illimités Canada prévoit organiser des rencontres de travail avec les principaux intervenants. Que ce soient les représentants des principaux ministères concernés, ceux du monde municipal, les comités de bassin versant, les représentants du monde agricole et de la forêt privée et les principaux organismes impliqués ou intéressés par la conservation des milieux humides, tous doivent être sensibilisés aux multiples applications possibles de ce nouvel outil. On peut consulter ces différents produits directement sur le site <http://www.canardsquebec.ca>, alors que les intervenants des municipalités et des MRC peuvent y accéder par le système d'information et de gestion en aménagement du territoire (SIGAT) du ministère des Affaires municipales et des Régions du Québec.

Soulignons que le COVABAR et Canards Illimités ont signé des ententes de partenariat lors de notre dernier congrès tenu au printemps dernier à Beloeil. ♦



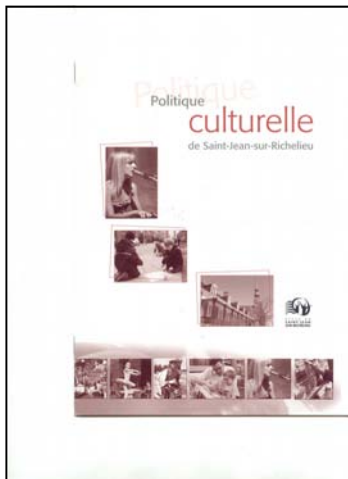
Petites annonces

Par : François Lafrenière

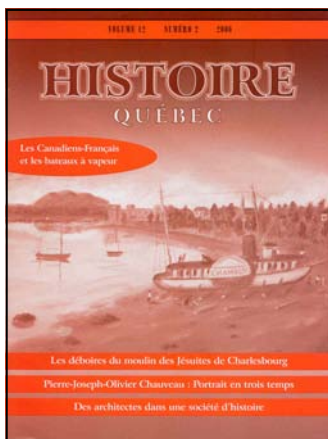
PUBLICATIONS :

Politique culturelle de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu

Suite au lancement, en septembre dernier, du texte de cette politique culturelle, la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu est à élaborer le plan d'action qui s'y rattachera. Pour l'aider dans cette tâche, elle a adhéré au programme « Villes et villages d'art et de patrimoine », financé à 50 % par le ministère de la Culture et des Communications du Québec, qui a permis l'embauche, également en septembre, d'une agente de développement culturel, Évelyne Boudreau. Celle-ci est ainsi devenue l'organisatrice d'une première *Soirée reconnaissance*, tenue le 14 décembre dernier dans le tout fraîchement rénové *Théâtre des Deux-Rives*. Trois prix ont été remis : Partenariat, Révélation et Hommage.



Histoire Québec – revue de la Fédération des sociétés d'histoire du Québec, automne 2006, volume 12, numéro 2.



Ce numéro contient un article de 9 pages bien illustré et intitulé : *Les Canadiens-Français et les bateaux à vapeur*. L'article a été extrait d'un ouvrage que son auteur, Paul-Henri Hudon, historien et administrateur à la *Société d'histoire de la seigneurie de Chambly*, avait présenté au Concours annuel organisé par la *Société d'histoire de la Vallée du Richelieu*, grâce à la *Fondation Percy-W.-Foy*. Vous pouvez participer à l'édition 2006 du concours d'ici le 31 décembre en communiquant par téléphone au 450 658-2666 ou par le site web :

<http://www.societedehistoiredelavallee.duRichelieu.com>

Saint-Charles 1837 et la survie d'un peuple menacé

L'auteur, Georges Bellemare, a publié en 2005 chez Guérin éditeur, un ouvrage de 223 pages portant sur ce vil-

lage de notre bassin et les événements qui l'ont mis en vedette en 1837 et pour lesquels il a fortement payé...

Voyage au Canada dans les années 1806, 1807 et 1808

Les éditions du Septentrion ont publié en 2006, une traduction annotée de ce journal de l'américain John Lambert. Ce dernier avait alors exploré une partie du Canada, incluant le Haut-Richelieu, car c'est par le Richelieu qu'il a pénétré nos frontières... Le travail a été effectué par Roch Côté et Denis Vaugeois et compte 356 pages et fait partie de la collection V.

GROSSES ET PETITES NOUVELLES :

Observation d'oiseaux

Près des écluses 1-2-3 à Chambly et face à l'Auberge Harris, sur la rue Champlain, à Saint-Jean-sur-Richelieu, deux lunettes d'approche ont été installées par Les Amis du canal de Chambly, en partenariat avec les autorités municipales et Parcs Canada. D'une valeur de 4 000 \$ chacune, elles permettent, au coût de 1 \$, un grossissement de 10 fois lors de l'observation des milliers d'oiseaux migrateurs qui y prennent du repos et se nourrissent. Choisi par le Club d'ornithologie du Haut-Richelieu, l'emplacement de Saint-Jean fera l'objet de travaux de marquage l'an prochain afin de délimiter des espaces de stationnement.

Site d'enfouissement Saint-Athanase

La Cour supérieure du Québec vient de rejeter une requête de Compo Haut-Richelieu. Celle-ci visait à faire casser un décret du gouvernement du Québec refusant l'agrandissement du lieu d'enfouissement sanitaire Saint-Athanase. Certains organismes environnementaux de la région espèrent que la MRC du Haut-Richelieu ne se pourvoira pas en appel et auraient préféré que les quelques 300 000 \$ de frais juridiques encourus jusqu'à maintenant aient été utilisés pour la protection des milieux naturels...

Valorisation des matières putrescibles

Plusieurs organismes communautaires de la région, dont le *Grain d'sel* d'Otterburn Park, ont lancé les activités d'un projet nommé « Je jardine, je cuisine donc je composte » qui vise à implanter le compostage en milieu communautaire, depuis la fin de l'été dernier et jusqu'en juillet 2007. Avec le compost mûr obtenu, 500 petits arbres seront plantés le printemps prochain sur les lieux des organismes communautaires participants.

Information : Mélanie Morel 450 441-3899, poste 234 ou fondationrha@bellnet.ca

Don appréciable

Les caisses populaires Desjardins du Haut-Richelieu ont fait récemment un don de 50 000 \$ sur 5 ans au Musée du Haut-Richelieu et au Musée du fort Saint-Jean dans le cadre de leur campagne de financement commune « Pour l'avenir de notre passé », placée sous la présidence du lieutenant-général à la retraite Roméo Dallaire. La salle d'exposition temporaire du Musée du Haut-Richelieu portera désormais le nom de « Salle Desjardins ».

DIVERSES ANNONCES :



Bacs roulants et abattage d'arbres

Depuis le 1^{er} novembre dernier, tous les citoyens de la MRC du Bas-Richelieu doivent utiliser leurs bacs roulants à défaut de quoi leurs matières résiduelles ne seront pas ramassées. Par contre, ces citoyens pourront, jusqu'au 1^{er} février 2007, déposer aux côtés de leurs bacs des sacs contenant seulement des résidus verts tels que gazon, fleurs, feuilles mortes et haies. Toute autre matière sera refusée.

Aussi, cette MRC réaffirme qu'il est obligatoire d'obtenir un certificat d'autorisation dans les cas suivants : le prélèvement de tiges commerciales supérieur à 30 % par période de 10 ans réparti uniformément ou non sur une aire de coupe donnée; l'aménagement d'un boisé à des fins de développement forestier ou d'amélioration d'un habitat faunique; l'abattage total des arbres et des arbustes dans un but de culture du sol. Pour de plus amples informations, il est possible de communiquer les jeudis et les vendredis avec Benoît Jolicoeur, inspecteur à la MRC au 450 743-2703 ou consulter le site Internet <http://www.mrc-bas-Richelieu.qc.ca>

Grands Prix de tourisme

Les intervenants touristiques de notre bassin et du reste de la Montérégie ont jusqu'au 26 janvier 2007 (à 17 h) pour participer au gala régional montérégien qui se tiendra au mois de mars. Pour connaître les critères de participation et le détail des 17 catégories, veuillez contacter Micheline Dumont (1-866-469-0069) pour obtenir un mot de passe vous donnant accès au questionnaire à remplir disponible sur le site : <http://www.bonjourquebec.com/grandsprix>

NOTRE BASSIN À L'HONNEUR :

Prix de mérite patrimonial « Fleur bleue »

Le Musée du Haut-Richelieu a couronné, le 4 novembre dernier, les gagnants de la 23^e édition de son prix du mérite patrimonial *Fleur bleue*. Dans la catégorie « mérite collectif », une mention a été accordée à la *Ville de Saint-Jean-*

sur-Richelieu pour la publication d'un circuit patrimonial intégrant les cinq secteurs de la ville fusionnée alors que deux prix ont été remis ex-aequo au Comité organisateur de la 5^e édition des *Fêtes patrimoniales de L'Acadie* ainsi qu'à l'hebdomadaire *Le Canada Français* pour la publication de plusieurs rubriques à saveur patrimoniale et son 145^e anniversaire. Dans la catégorie « mérite individuel », deux mentions ont été accordées, dont une à *Karl Feige* pour le remplacement à ses frais du lion de bronze qui ornait l'abreuvoir de la Place du Marché, à Saint-Jean-sur-Richelieu et l'autre à *Pauline Gill*, romancière, pour la publication d'une biographie romancée intitulée : *Marie-Antoinette, dame de la rivière rouge* relatant la vie d'une écrivaine et journaliste originaire de Napierville, Marie-Antoinette Grégoire-Coupal (1905-1984). Finalement, un 1^{er} prix a été remis à *Georges Couombe* pour la rénovation d'un édifice incendié, situé au 184-190 rue Richelieu à Saint-Jean-sur-Richelieu et pour le partenariat qu'il a accepté de constituer avec le centre d'exposition Action Art Actuel qui y est logé.

Onil Perrier et Berthe Chayer honorés

À l'initiative du député démissionnaire de Borduas, Jean-Pierre Charbonneau, ce couple de fervents de l'histoire et du patrimoine de Saint-Denis-sur-Richelieu s'est vu remettre la médaille de l'Assemblée nationale du Québec pour leur implication et leur dévouement dans la communauté de l'endroit. M. Perrier fait également partie du conseil de concertation du COVABAR depuis quelques années. ♦

Jumelage Charente-Richelieu Missions 3 et 4

Après que le président du COVABAR, Hubert Chamberland et son vice-président « recherche et développement », Marc-André Houle, aient subi la canicule, en juillet dernier, en parcourant la Charente, pendant la mission 3, deux délégations charentaises ont envahi le bassin du Richelieu, en octobre. L'une, la mission 4, également financée par l'Office international de l'eau, était composée des « missionnaires » de TwinBasin, Olivier Auriol et Harold Rethoret, ingénieurs de l'eau et employés de l'Établissement public territorial de bassin (EPTB) du fleuve Charente qui ont séjourné parmi nous pendant une douzaine de jours. L'autre, plus politique, était représentée par Xavier de Roux, président de l'EPTB (mais également député et vice-président du Conseil général de Charente-Maritime et maire de Chanier) et Rémy Filali, directeur de l'EPTB. Ces derniers n'ont pu profiter de notre « été des Indiens » que pendant quelques jours. Les quatre délégués ont eu l'occasion de visiter nos attraits régionaux et installations et de rencontrer divers intervenants de notre bassin et ce, de Lacolle à Sorel-Tracy.

Collaborations des membres du COVABAR



Gare aux roseaux : phragmite et phalaris

Par :

Hélène Godmaire, Union Saint-Laurent Grands Lacs

Les espèces exotiques qui envahissent les milieux humides ne sont pas toujours introduites à des fins horticoles. C'est le cas de deux graminées, largement répandues au Québec, le roseau

c o m m u n

(*Phragmites australis*) et l'alpiste roseau (*Phalaris arundinacea*). En fait, ces deux espèces étaient déjà présentes en Amérique du Nord, bien avant que des variétés européennes ne soient apportées au pays accidentellement, ou sous forme de cultivar, au début de la colonie. De nos jours, la distribution respective des plants indigènes et des plants exotiques demeure peu connue parce qu'il est très difficile de les différencier visuellement.

Cependant, des recherches récentes indiquent que c'est le génotype européen du roseau commun qui est à l'origine des envahissements. En ce qui concerne l'alpiste roseau, la situation est moins claire. Des études génétiques menées au Vermont devraient élucider sous peu le phénomène. Quoi qu'il en soit, ces deux roseaux comptent aujourd'hui parmi les plantes les plus envahissantes des milieux humides nord-américains. Au

Québec, l'expansion remarquable de ces deux espèces (surtout dans le sud-ouest), a coïncidé avec l'essor du développement du réseau autoroutier (1963-1978).



Photo : Jacques Brisson

Roseau commun — *Phragmites australis*

Roseau commun

Le roseau commun, aussi nommé « phragmite », se propage principalement par les rhizomes et s'adapte facilement aux périodes d'inondation et d'assèchement tout en tolérant de

grands écarts de température. Les zones envahies par le roseau commun sont souvent denses et impénétrables. Le milieu ainsi transformé n'a que peu de valeur pour la faune et la flore. Dans les fossés le long des routes, l'encombrement causé par l'accumulation de litière oblige un nettoyage plus fréquent. Le roseau commun banalise le paysage et envahit des terres agricoles ainsi que leurs canaux d'irrigation. Par conséquent, cette plante très résistante, tolérante et agressive, se classe parmi les espèces végétales envahissantes les plus difficiles à contrôler. La fauche et le brûlage se sont avérés plus ou moins efficaces jusqu'à maintenant, empirant même parfois la situation. Par ailleurs, la lutte biologique constitue une solution de rechange intéressante à l'application d'herbicides, mais les méthodes ne sont encore qu'expérimentales.



Dessin : Crow, G. E., et C. B. Hellquist (2000)*.

Bien que l'espèce s'étende aujourd'hui de l'Abitibi à la Gaspésie, les colonies demeurent, heureusement, peu fréquentes dans les milieux humides. Toutefois, lorsque l'espèce s'y installe, elle domine largement l'espace (dans 71 % des cas).

L'alpiste roseau

L'alpiste roseau, ou « phalaris roseau », se multiplie à partir des graines mais, il s'étend également grâce à ses rhizomes qui forment un tapis solide. Sa croissance vigoureuse laisse peu de place aux autres plantes. Dans les endroits où il pousse en colonies pures depuis longtemps, les réserves de semences dans le sol sont essentiellement composées de graines d'alpiste. Cette espèce a la capacité de s'adapter à des sols humides et relativement secs. Elle a aussi une excellente résistance au froid et aux maladies. L'envahissement de l'alpiste roseau est plus subtil que celui du roseau commun, car son feuillage vert passe souvent inaperçu. En plus de la construction des réseaux routiers, la pollution par les nitrates et les variations des niveaux d'eau semblent avoir favorisé l'implantation de l'espèce. Disponible chez certains distributeurs de semences et de plantes et utilisé dans divers types d'aménagements (jardins, marais filtrants, stabilisation de berges), l'alpiste roseau risque de se propager davantage.



Photo : Jacques Brisson

L'alpiste roseau — *Phalaris arundinacea*

Dans le sud du Québec, on trouve l'algiste roseau principalement entre le lac Saint-Louis et le lac Saint-Pierre. Sa présence est associée à une dominance de la communauté végétale dans 40 % des cas. Même s'il est considéré comme un problème modéré, sa dissémination rapide est inquiétante.



Dessin : Crow, G. E., et C. B. Hellquist (2000)*.

une détection précoce et une intervention d'éradication rapide seront essentielles pour limiter les dégâts. En plus de développer des méthodes de contrôle des espèces déjà présentes, les objectifs ci-dessus décrivent bien le mandat que s'est donné la *Stratégie nationale sur les espèces exotiques envahissantes*. Ce travail est gigantesque et nécessite une concertation efficace interministérielle et intergouvernementale, impliquant les industries, les divers groupes concernés et le public. Il faudra du temps, de l'ingéniosité, de la collaboration, de l'éducation et une mobilisation internationale afin de ralentir le phénomène des plantes exotiques envahissantes. Un dossier à suivre!

Perspectives

À l'avenir, prévenir l'introduction de nouvelles espèces exotiques envahissantes exigera un contrôle plus serré des importations tant des semences que des végétaux. Il sera également nécessaire de surveiller et de mieux contrôler les introductions non intentionnelles (eaux de lest des navires, importation de marchandises, commerce horticole, etc.). À ces égards, Transport Canada et l'Agence canadienne d'inspection des aliments devront jouer un rôle crucial. Si ce premier filet ne réussit pas à la tâche,

Contactez-nous ou visitez nos sites Internet pour obtenir plus d'information à ce sujet :

Union Saint-Laurent Grands lacs

<http://www.usgl-glu.org>

Hélène Godmaire, spécialiste en milieux aquatiques (usgl@glu.org), 514 396-3333.

Nature Action Québec

<http://www.nature-action.qc.ca>

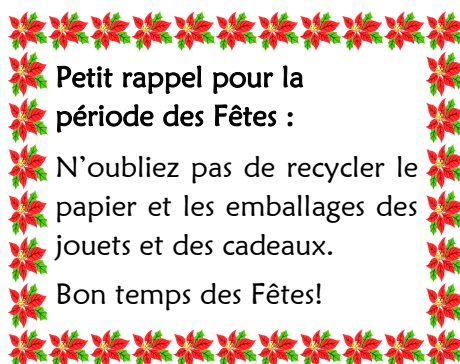
Stéphanie Côté, biologiste (scotenaq@bellnet.ca), 450 441-3899

Références disponibles sur demande.

Cet article est le dernier d'une série de quatre, réalisée dans le cadre du projet de la *Campagne d'éducation sur les plantes envahissantes pour la protection des milieux humides du Saint-Laurent* mené en partenariat par Union Saint-Laurent Grands Lacs et Nature-Action Québec.

Ce projet est réalisé à l'aide des contributions du Fonds d'action québécois pour le développement durable et du gouvernement du Québec, de la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement, du Programme Interactions communautaires et de la Fondation EJLB. Le financement du Programme Interactions communautaires, lié au Plan Saint-Laurent pour un développement durable, est partagé entre Environnement Canada et le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec. ♦

* Dessins : Crow, G. E., et C. B. Hellquist (2000). *Aquatic and Wetland Plants of Northeastern North America: A Revised and Enlarged Edition of Norman C. Fassett's A Manual of Aquatic Plants. Volume Two – Angiosperms: Monocotyledons*. University of Wisconsin Press, Madison, Wisconsin, 400 p.



Petit rappel pour la période des Fêtes :

N'oubliez pas de recycler le papier et les emballages des jouets et des cadeaux.

Bon temps des Fêtes!

Nouvelle exposition : Survol du lac Saint-Pierre

Par : Anne-Marie Dulude, Centre d'interprétation du patrimoine de Sorel

Une exposition réalisée par le Centre d'interprétation du patrimoine de Sorel est maintenant accessible gratuitement sur Internet à :

www.survoldulacsaintpierre.com. Elle met en valeur l'environnement naturel de l'archipel du lac Saint-Pierre. On y retrouve des informations pertinentes sur la flore

et la faune qui abondent dans ces milieux humides exceptionnels. Les nombreux textes de l'exposition sont illustrés par plus de 300 photographies de Philippe Manning, des extraits vidéos et des illustrations très colorées. Les visiteurs seront séduits par les paysages envoûtants et mystérieux, les changements saisonniers qui les métamorphosent et les différentes activités qu'on y pratique. ♦



Le grand chevalier et le grand héron

Un avant-goût des Fêtes de Champlain



Par : La Société historique Pierre-de-Saurel

Dans le cadre des futures *Fêtes de Champlain* qui doivent se tenir en 2009 tout au long du corridor patrimonial de la rivière Richelieu et du lac Champlain, le mercredi 8 novembre dernier, à l'initiative de la Société historique Pierre-de-Saurel inc., avait lieu un souper-conférence ayant pour invité Christian Morissonneau, professeur associé au département des sciences humaines de l'Université du Québec à Trois-Rivières, spécialiste de Samuel de Champlain, membre du COVABAR et auteur du merveilleux livre *Filles du fleuve*.

La soirée avait été organisée par la Chambre de commerce et d'industrie Sorel-Tracy métropolitain en collaboration avec le Comité Champlain et la Société historique Pierre-de-Saurel. Le préfet de la MRC du Bas-Richelieu, Olivier Gravel a profité de l'occasion pour annoncer les sommes consenties par les municipalités pour ces futures fêtes, soit un investissement de sa MRC de

100 000 \$ par année pour les 3 prochaines années destiné à l'organisation de projets. La présidente du Comité Champlain, Françoise Richer, a lancé *L'appel de projets* pour ces célébrations, projets pouvant être soumis au comité par des entreprises ou des associations dites «activités du milieu».

Après un repas remarquablement inspiré par des mets d'époque, le président de la Société historique a présenté le conférencier aux divers invités réunis pour l'occasion à la Maison des Gouverneurs. La volonté de la Société historique en invitant M. Morissonneau à nous présenter Samuel de Champlain était de motiver la participation des investisseurs institutionnels et des futurs participants tels que les commerçants et les asso-

ciations. Le conférencier a développé les différentes facettes de l'étonnante personnalité de Champlain (originaire de la région de la Charente, bassin versant français jumelé à la Rivière Richelieu) et a précisé les raisons pour lesquelles il occupe une place plus qu'exceptionnelle dans l'histoire de notre pays. Cette soirée, grâce au talent d'orateur de M. Morissonneau et à la collaboration des trois organismes oeuvrant ensemble pour la réussite des futures *Fêtes de Champlain* fut en soi déjà un événement. ♦

Comités des fêtes de Champlain 2009

La Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Montérégie-Est a récemment procédé à l'engagement de la firme de consultants DBSF afin d'inventorier les projets liés à la célébration du 400^e de Champlain dans le Richelieu, de coordonner les efforts des comités locaux et de constituer un plan d'affaire qui sera déposé à la fin de mars 2007. D'ici là, trois rencontres auprès des MRC, des CLD et des offices du tourisme du bassin se sont tenues et, en janvier 2007, la firme rencontrera le comité consultatif des Fêtes de la CRÉ.

Présentation d'Ultramar au C.C. du COVABAR



Julie Tremblay,
Chargée de projet

Lors du dernier conseil de concertation (C.C.) du COVABAR qui a eu lieu le 14 octobre dernier, trois représentants de la pétrolière Ultramar ont présenté le projet et le tracé proposé pour le pipeline Saint-Laurent reliant ses installations de Lévis à son centre de distribution de Montréal-Est. Ce pipeline longera l'autoroute 20 jusqu'au Centre-du-Québec et par la suite, traversera principalement des terres agricoles, quelques milieux humides et boisés, ainsi que la rivière Richelieu. Environ 55 personnes étaient présentes à cette rencontre, dont des membres du c.c., des participants de la Table de concertation interrégionale sur le projet de pipeline Saint-Laurent de la société Ultramar et des représentants de l'EPTB Charentes. Ces personnes avaient beaucoup de réserves et d'interrogations face à ce projet puisque le tracé projeté passe à travers le boi-

sé de Verchères, l'un des rares boisés en Montérégie. Toutefois, la pétrolière a voulu se montrer rassurante et a expliqué les mesures d'atténuation prévues au projet. L'étude d'impact du projet est d'ailleurs disponible en ligne :

<http://pipelinesaintlaurent.ca/page.php?idS=60&idL=fr>

Depuis cette rencontre, Ultramar et l'UPA ont signé au mois de novembre une entente-cadre générale balisant la construction puis l'exploitation du pipeline souterrain qu'Ultramar projette de construire. Cette entente-cadre prévoit, entre autres, un ensemble de compensations à verser aux propriétaires agricoles et forestiers dont les terrains seront éventuellement traversés par le pipeline. Les propriétaires visés seront par la suite rencontrés par les représentants d'Ultramar. Aucune entente n'a toutefois encore été signée avec les producteurs des MRC des Maskoutains, Lajemmerais et de la Vallée-du-Richelieu qui privilégient le tracé longeant l'autoroute 20. ♦